

**Nom du produit:** Tordon\* 101 Herbicide

**Date de création:** 2012.04.03

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

### Nom du produit

Tordon\* 101 Herbicide

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW,  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:**

800-667-3852

**Préparé par:**

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

**Révision**

2012.04.03

Information aux clients:

800-667-3852  
[solutions@dow.com](mailto:solutions@dow.com)

### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

613-996-6666

**Contact local en cas d'urgence:**

613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Brun

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Caractéristique

**Dangers du produit:**

**AVERTISSEMENT!** Liquide et vapeurs combustibles. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut irriter les yeux. Peut être nocif par inhalation. Danger d'explosion des vapeurs. Isoler la zone. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer de légères lésions cornéennes. Les effets peuvent prendre du temps à guérir.

**Contact avec la peau:** Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Un contact répété peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Sensibilisation cutanée:** A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes.

**Inhalation:** Une exposition excessive prolongée au brouillard peut provoquer des effets nocifs.

Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

**Ingestion:** Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

**Risque d'aspiration:** Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**Effets d'une exposition répétée:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Yeux. Thyroïde. Les observations sur des animaux comprennent: Nausée et/ou vomissement.

**Malformations congénitales/effets sur le développement:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique, sel de triisopropanolamine A provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses produisant des effets toxiques graves chez les mères. Pour le ou les composants mineurs: Sur des animaux de laboratoire, l'isopropanol s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour les mères.

**Effets sur la reproduction:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide (dichloro-2,4 phénoxy) acétique Chez les animaux de laboratoire, des doses excessives toxiques pour les parents ont causé, chez la progéniture, une baisse du poids et du taux de survie.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
2,4-Dichlorophénoxyacetic acid, triisopropanolamine salt	18584-79-7	39.2 %
Sel de triisopropanolamine du piclorame	6753-47-5	10.2 %
Alcool isopropylique	67-63-0	5.0 %
Alkoxylate d'alkylphénol	69029-39-6	5.2 %
1,1',1-Nitriлотripropane-2-ol	122-20-3	1.3 %
Reste	Pas disponible	39.1 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

**4. PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le

traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

**Ingestion:** Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

#### **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

#### **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant.

### **Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Éliminer les sources d'inflammation. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome

et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Défense de fumer dans la zone. Afin d'éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des émissions de vapeurs. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Bien se laver après manipulation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Selon le type d'activité, l'usage d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

### Entreposage / Stockage

Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Alcool isopropylique	Columbia Br.	VME	200 ppm
	Columbia Br.	VLE	400 ppm
	Ontario	VME	200 ppm
	Ontario	VLE	400 ppm
	ACGIH (USA)	VME	200 ppm IBE

	ACGIH (USA)	VLE	400 ppm	IBE
	Québec	VME	983 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm
	Québec	VLE	1,230 mg/m <sup>3</sup>	500 ppm
	Alberta	VME	492 mg/m <sup>3</sup>	200 ppm
	Alberta	VLE	984 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm
<b>Alkoxyolate d'alkylphénol</b>	Dow IHG	VME	2 mg/m <sup>3</sup>	
<b>1,1',1-Nitriлотripropane-2-ol</b>	Dow IHG	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit.

Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**-Protection des mains:** Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Brun
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>pH</b>	7.0 (@ 10 %) <i>Electrode de pH</i>
<b>Point de fusion</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point de congélation</b>	< -5 °C
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	> 82 °C
<b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>	46 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i>

<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
<b>Tension de vapeur</b>	32 mmHg @ 20 °C (Environ)
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	1.143
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	Miscible à l'eau
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Pas de données disponibles pour ce produit.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	< 100 cSt @ 22.8 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas de hausse significative (>5°C) de la température. EPA OPPTS 830.6314 (Action Oxydante ou Réductrice)
<b>Densité du liquide</b>	1.15 5G @ 19.2 °C

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

### Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Ingestion

Comme produit: DL50, rat, femelle 2,598 mg/kg

#### Cutanée

Comme produit: DL50, lapin > 2,000 mg/kg

#### Inhalation

Concentration maximale pouvant être atteinte.. CL50, 4 h, Aérosol, rat, mâle et femelle > 1.38 mg/l

### Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer de légères lésions cornéennes. Les effets peuvent prendre du temps à guérir.

### Corrosion / irritation de la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Un contact répété peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

**Sensibilisation****Peau**

A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes.

**Respiratoire**

Aucune donnée trouvée.

**Toxicité à doses répétées**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Yeux. Thyroïde. Les observations sur des animaux comprennent: Nausée et/ou vomissement.

**Toxicité chronique et cancérogénicité**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Divers tests de cancer effectués sur les animaux n'ont montré aucune association positive entre l'exposition au 2,4-D et le cancer. Les études épidémiologiques sur l'utilisation d'herbicide ont donné des résultats positifs et négatifs, la majorité étant négatifs. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Piclorame (sous forme acide) N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

**Toxicité pour le développement**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique, sel de triisopropanolamine A provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses produisant des effets toxiques graves chez les mères. Pour le ou les composants mineurs: Sur des animaux de laboratoire, l'isopropanol s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour les mères.

**Toxicité pour la reproduction**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide (dichloro-2,4 phénoxy) acétique Chez les animaux de laboratoire, des doses excessives toxiques pour les parents ont causé, chez la progéniture, une baisse du poids et du taux de survie.

**Toxicologie génétique**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

Sur le plan aigü, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, Menidia beryllina, 96 h: 57.2 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, huître américaine (Crassostrea virginica), 48 h, inhibition de la croissance de la coquille: 10 - 18 mg/l

CL50, crevette rose (Penaeus duorarum), 96 h: 306 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50b, Skeletonema costatum, inhibition de la croissance de la biomasse, 120 h: 22 mg/l

CE50b, cyanophycée Anabaena flos-aquae, inhibition de la croissance de la biomasse, 120 h: 740 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 10,000 ppm

**Persistance et dégradabilité**

Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
	12 jr	Estimation

**Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation:** Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire. Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol:** Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****TDG Petit conteneur**

NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**

**Désignation exacte pour l'expédition:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

**Nom technique:** ISOPROPANOL

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**IMDG**

**Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

**Nom technique:** ISOPROPANOL

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Numéro EMS:** F-E,S-E

**Polluant marin:** Non

**OACI/IATA**

**Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

**Nom technique:** ISOPROPANOL

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Instruction Emballage Cargo:** 366

**Instruction Emballage Passager:** 355

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 9007

**Code national canadien de prévention des incendies**

Classe II

**16. AUTRES DONNÉES****Système d'évaluation des dangers**

<b>NFPA</b>	<b>Santé</b>	<b>Feu</b>	<b>Réactivité</b>
	1	2	0

**Utilisations recommandées et restrictions****Utilisations identifiées**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification: 50080 / 1023 / Date de création 2012.04.03 / Version: 8.0

Code DAS: XRM-3779

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	»American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc. »
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	»Workplace Environmental Exposure Level »
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*